

rencontre inter-analytique du 29 janvier 2010 à Limoges
Intervention préalable

"*Merci d'abord d'être venus si nombreux ce soir!*"..., c'est ce que dirait dans cette circonstance un Maître de céans, ce que je ne suis pas... D'accord, je l'ai dit quand même, en le démentant, mais je tiendrai néanmoins à n'avoir été qu'un opérateur qui pourra s'effacer aussitôt l'opération effectuée. Opération qui en l'occurrence aura consisté à nous avoir donné cette occasion de nous rencontrer au moins une fois, au lieu de superbement nous ignorer, chacun sur son esquif - au féminin: esquive...

Nous sommes ici dans un lieu qui n'est certes pas une rue, pour reprendre la métaphore que j'ai proposée. Ce n'est d'ailleurs pas une saison pour aller *faire le trottoir* (comme quelqu'un, quelqu'une en l'occurrence, ici présente, a plaisamment commenté cette métaphore); mais ce n'est pas non plus une *maison close*, puisqu'il s'agit, comme me l'a expliqué l'hôte de ces lieux, d'un moulin, un ancien moulin à grain peut-être, à kaolin pour la porcelaine c'est sûr, à poudre à canon aussi paraît il à une certaine époque (d'où son nom)...Tous les espoirs nous sont donc permis pour la suite!

En effet, qu'on soit entrés ici comme dans un moulin ne préjuge pas de l'issue qui nous reste maintenant à inventer: entre les deux extrêmes d'une *soirée mondaine* d'où repartir seulement un peu mieux "pomponné" et d'une *soirée explosive* d'où se tirer vite fait dans tous ses éclats, il y aura peut-être possibilité de frayer une voie assez *passante* pour que le signifiant "psychanalyse" s'en inscrive pour chacun, comme une plaque de rue à quoi faire référence dans sa pratique au delà de ses repères spécifiques. Et puisque nous sommes ici en fait sur une presqu'île, cette voie serait aussi bien une rue qu'une *rivière*, sur laquelle, d'où qu'on *viene*, on aura pu, au moins un temps, faire l'expérience d'être embarqués sur le *même bateau*...

Trêve de métaphore à la dérive, pendant que nous sommes provisoirement réunis, quasiment en "assemblée générale", et avant de nous laisser aller à des conversations aléatoires tout en picorant les petits plats qui ne vont pas tarder à arriver, je propose qu'on prenne quelques instants pour mettre en débat les questions qu'on pourrait se poser. Et pour mettre un peu d'ordre dans la discussion, établir une sorte d'ordre du jour, je suggère de distinguer trois registres, trois sortes de questions:

1- Ca peut être d'abord des remarques à partir du texte que je me suis risqué à vous soumettre et qui tentait de faire apparaître la possibilité aujourd'hui (et peut être la nécessité) d'un certain espace de référence que je dirai "commun" à condition de l'écrire en deux mots, "*comme un*", de la même manière, si vous me le permettez, que l'inconscient a pu être dit "*structuré comme un langage*".

Et si c'est le cas, si ça a du sens de la supposer, comment envisager concrètement une telle "*rue (ou rivière) de la psychanalyse*" telle qu'elle localise chacun à son adresse tout en laissant passage à toute sortes de rencontres plus ou moins prévisibles, voire à l'occasion à certaines « manifestations de rue »? En particulier, en resterons-nous à un échange d'adresses qui vaudront maillage comme un annuaire virtuel mais auto-référentiel (ce qui en un certain sens a été déjà presque fait, à l'occasion des échanges de mails pour la préparation d'aujourd'hui), ou irons nous jusqu'à convenir d'une structure un peu plus matérialisée, d'un site internet par exemple, mais qui supposerait que quelques uns s'y collent plus spécifiquement?

2- D'autre part, comme je crois savoir que certains, individuellement ou en équipes, ont déjà des propositions de travail à faire, on pourra aussi commencer ce soir à faire circuler des idées sur lesquelles les uns ou les autres pourraient se retrouver et toutes sortes d'informations ou d'annonces que l'un ou l'autre désirerait faire savoir...

3- Enfin, il y a cette fameuse, trop fameuse affaire de la commission pour le titre de psychothérapeute qui est particulièrement d'actualité puisqu'elle est en train de se mettre en place en Limousin et que sa présidente, Madame Perrachon, attend des candidatures pour occuper les sièges

réservés à des psychanalystes, deux titulaires et deux suppléants. Double problème pour nous: d'abord d'éthique et de politique (de la psychanalyse) puisque nous pouvons nous demander ce que nous avons à faire comme psychanalystes dans un tel lieu; pragmatique ensuite puisqu'il s'agit de répondre à cette sollicitation et de savoir qui serait éventuellement partant parmi nous pour jouer ce jeu institutionnel. Il m'a semblé qu'on ne pouvait éviter d'en parler entre nous aujourd'hui et qu'il valait mieux mettre toutes les choses à plat, ne serait-ce que pour que personne ne se sente floué et éviter toute impression de manoeuvres plus ou moins obscures. C'est pourquoi je pourrai tout à l'heure vous dire ce que j'en sais. D'autres pourront éventuellement faire de même.

Mais pour autant, je souhaiterais que cette partie du débat ne devienne pas le centre de notre réunion et qu'elle ne la parasite pas. C'est pourquoi il me semble plus sage de la laisser pour la fin, comme une sorte de question subsidiaire, faute de quoi on entérinerait de fait une sorte de dépendance du sort de la psychanalyse envers les initiatives de l'Etat, ce qui à mon sens est le piège par excellence à éviter.

Voilà, je vais tenter de m'effacer....si quelqu'un peut prendre la parole...voire même si quelqu'un d'abord veut faire le président de séance ...

Article pour le bulletin du cercle freudien:

La commission limogée.

Entre psychanalyse et politique, il n'y a pas de rapport: la première se joue sur la scène du Deux, quitte à ce que, d'eux, s'en trouve diffracté le couple apparent du départ, alors que «*La politique repose sur un fait: la pluralité humaine ...et prend naissance dans l'espace-qui-est-entre-les-hommes*» (Hannah Arendt: Qu'est-ce que la politique?). Nulle réduction concevable de l'une à l'autre, leurs champs respectifs restant foncièrement hétérogènes. En particulier une *psychanalyse du politique* telle que certains psychanalystes croient pouvoir en soutenir le discours, médiatiquement par exemple, me semble n'être qu'une manière de faire une certaine politique sous couvert de psychanalyse. Inversement, le souci de certains d'assurer une *politique de la psychanalyse* les amène à considérer indûment que la psychanalyse doit trouver un « abri » dans l'institution, comme en témoignent des empressements récents à fournir la preuve que la psychanalyse peut répondre de la formation des analyses voire des psychothérapeutes auprès des instances du Pouvoir qui en retour leur garantirait une autonomie¹...

Cette extranéité intrinsèque n'implique évidemment pas une extra-territorialité miraculeuse de la pratique analytique: celle-ci s'inscrit qu'elle le reconnaisse ou non dans le champ social et se trouve confrontée aux enjeux de pouvoir qui s'y affrontent et aux effets du discours dominant. Singulièrement à notre époque où celui-ci tend d'autant plus à réglementer de façon totalitaire les moindres pratiques jusqu'aux plus «intimes», qu'il privatise à marché forcé et à grande échelle ce qui jusque là ressortissait de la scène publique dont la fiction ménageait au moins l'ouvert d'un assujettissement citoyen à la Loi impliquant donc d'en répondre subjectivement. L'entreprise normativante du discours capitaliste nous rattrape depuis quelques années, depuis l'amendement Accoyer jusqu'aux récents décrets d'application et à la mise en place de commissions régionales, et, mettant fin au statu quo précédent, elle contraint les psychanalystes à prendre position *politique* au regard de ce qu'ils pensent devoir soutenir de *l'éthique* de la psychanalyse. Quelle position? Ce qui s'est passé récemment dans la bonne ville de Limoges peut contribuer à nourrir le débat.

En juin 2010, un psychanalyste de là-bas était contacté téléphoniquement par un médecin chargé de mettre en place (en application des décrets) une commission régionale pour habilitier au titre de psychothérapeute, où doivent siéger deux médecins, deux psychologues et deux

1 Un peu sur le mode où l'Etat cède une « délégation de service public » à une entreprise privée, comme c'est une pratique de plus en plus courante en régime « néo-libéral »

psychanalystes (avec autant de suppléants). Plus exactement, le dit médecin, dans son ignorance de l'étrange « monde » analytique qu'il découvre, demande l'adresse de l'organisme qui peut nommer de tels représentants, quelque chose qui corresponde sans doute chez les psychanalystes à l'Ordre des médecins... Passé un premier temps où à un embarras certain de l'analyste répond un certain désarroi du médecin, il est convenu que celui-ci s'adressera aux responsables de plusieurs associations d'analystes dont le nom lui est donné et qui seront supposés accréditer leurs membres locaux auprès de la commission. L'affaire se laisse plus ou moins oublier, les vacances arrivant, et les analystes pressentis restent dans l'expectative, flottant entre la conviction de n'avoir rien à faire dans cette galère et l'argument de bon sens qu'il vaut mieux que ce soit eux qui occupent cette place que d'autres supposés moins rigoureux. De fait, ils espèrent plutôt lâchement que l'affaire tombe à l'eau, mais elle aura suivi son cours et ressurgit en janvier: nouvel appel, de la présidente de la commission qui s'est mise en place et entend fonctionner au plus vite, il faut des noms, les trois pressentis étant considérés comme acquis, plus un quatrième à trouver d'urgence. L'analyste contacté s'entend répliquer que réponse lui sera donnée après le samedi 29 Janvier...

En effet, ce samedi soir là, un petit événement a lieu en Limousin: pour la première fois depuis plus de trente ans, une rencontre entre analystes ou du moins praticiens se référant à la psychanalyse, de diverses écoles ou sans école, en libéral ou en institution, a été organisée à l'initiative de l'un d'entre eux. Plus d'une vingtaine ont répondu à l'invitation, dans le seul but explicite de faire connaissance, de cesser une ignorance mutuelle assez ridicule, et de se retrouver ailleurs que listés sur les « pages jaunes » c'est-à-dire au registre du commerce. Il ne s'agit pas de rassembler », d'instituer quelque association ou fédération que ce soit, mais de mettre en connexion, de faire maillage entre cliniciens en voisinage se référant au signifiant « psychanalyse », sans préjuger évidemment de leur « qualité » d'analyste. De fait, l'opération s'avère avoir effectué une sorte d'acte d'écriture du nom « psychanalyse », par le dépôt auto-référentiel de cette lettre et la métaphorisation qui s'en est imposée de « rue de la psychanalyse ».

La question de la commission pour les psychothérapeutes n'était pas la raison première de cette initiative ni n'a été l'objet décisif de la rencontre ni ne sera semble-t-il l'enjeu durable de ses suites, mais il s'est trouvé, *tuchè*, que ce dispositif en a croisé opportunément l'occasion et qu'une part de la discussion s'y est consacrée. Il en est résulté comme une évidence consensuelle: que personne parmi les présents n'entendait répondre positivement à la sollicitation de la commission, pour la double raison qu'on ne voit pas comment pourrait s'opérer la sélection d'un psychothérapeute au nom de la psychanalyse, et que plus largement il n'est pas question de souscrire à une réglementation du psychisme en participant à une instance de régulation de la « santé mentale »². De ce fait, la rencontre semble après coup avoir pris fonction d'acte, sinon de fondation du moins de démarcation, la réunion valant sur ce point comme une sorte d' « assemblée générale ». Et s'est d'ailleurs dessinée la perspective d'un débat continué sur l'articulation entre psychanalyse et politique d'une part, psychanalyse et psychothérapie d'autre part.

2 Lettre envoyée le lendemain à la présidente de la commission:

« Madame, suite à votre appel téléphonique, nous avons convenu d'attendre une réunion (sorte d'assemblée générale) le 29 janvier, pour donner réponse à votre demande de candidatures pour pourvoir les sièges réservés aux analystes dans la commission qui se met en place pour les psychothérapeutes.

Celle-ci a eu lieu, rassemblant plus de 20 participants. Il en ressort après une discussion approfondie, que personne ne souhaite participer à cette commission, y compris M.Lepitre, Mme.Sellès-Lagorce et moi-même, qui avons déjà été nominalement pressentis. En effet, des considérations d'éthique propres à notre discipline et qui avaient déjà été mises en jeu depuis les premiers temps de l'élaboration de cette loi (amendement Accoyer, etc...) nous ont fait considérer que rien ne justifiait la présence d'analyses dans une telle commission, non seulement parce qu'un psychanalyste n'a aucun titre pour juger du statut de psychothérapeute (une psychanalyse comme telle n'est pas une « psychothérapie »), mais que nous n'entendons pas cautionner une telle volonté politique de réglementation qui prétendrait gouverner le psychisme.

Croyez, Madame, que je suis sincèrement désolé de vous mettre personnellement dans l'embarras, et que cette prise de position concerne le système et non les personnes qui comme vous se trouvent être les agents de sa mise en place. Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

Pierre Boismenu, le 31 Janvier 2011.

Remarque: à ce jour, aucune réponse.

Sans présumer de l'incidence symbolique et de la portée réelle de ce supposé « haut fait » limousin, j'en tirerai pour ma part une raison de penser que, puisque le Politique nous contraint à une politique de la psychanalyse, celle-ci, pour être à la mesure de ce que sa pratique intrinsèque exige, ne consiste pas à s'adapter *au* Politique, à composer avec les places qu'il offre pour préserver l'illusion d'en amortir les coups, mais à *faire de la* politique au sens où Jacques Rancière parle de soutenir le *litige*, de faire valoir la *mésentente*, de ce qui rend irréductible le sujet parlant à toute gestion. Ce n'est pas en jouant les *Lorenzaccio* que le psychanalyste sauvera sa pratique de ce qui la menace, c'est en s'assumant comme délibérément « sans papiers »... C'est même par là, par ce détour dialectique, qu'au delà d'une politique de la psychanalyse visant à défendre son existence, les psychanalystes pourront rejoindre une façon de faire de la politique dont un enjeu civilisationnel est de laisser sa chance au sujet de l'inconscient.

Et il ne s'agit pas simplement d'opposer participation et contestation, les deux se référant au même pouvoir en place. Il s'agit de dissidence, c'est-à-dire d'affirmation d'un hors jeu du pouvoir. Si la psychanalyse est mise à la rue, si les psychanalystes sont alors dans la rue, rien ne les oblige à inscrire la rue de la psychanalyse dans une « politique de la ville ».

Annexe:
(texte d'invitation à la rencontre inter-analystes de Limoges)

Pierre Boismenu
137 avenue Baudin
Limoges

Cher(e) collègue,

Le décret d'application de la loi réglementant l'usage du titre de psychothérapeute est paru en juin dernier, et déjà une commission est en train de se mettre en place en Limousin comme ailleurs sans doute aussi. L'exercice de la psychanalyse comme telle n'est pas concerné par ce texte et ce dispositif. On peut néanmoins penser qu'un processus est engagé qui peut n'être pas sans incidence sur les conditions d'exercice de la psychanalyse, voire le statut des analystes en institution et même en libéral, ne serait-ce que, dans l'immédiat, par le fait que cette commission va recruter deux "psychanalystes" comme titulaires (plus deux suppléants) qui seront supposés "décider" (au nom de la psychanalyse?) de la compétence des psychothérapeutes! Ce qui oblige, qu'on le veuille ou non et même si elles sont mal formulées, à se poser un certain nombre de questions: est-il pertinent d'en faire partie? A quel titre? Qui? Pour quoi faire? etc...

Ces questions sont en débat entre nous depuis la Loi Accoyer, et sans doute la discussion est à poursuivre voire à accentuer. Mais tel n'est pas l'objet de cette lettre; je ne l'évoque ici que comme une occasion, une raison circonstancielle de plus, de faire *une proposition à tous les praticiens susceptibles d'opérer en référence au signifiant "psychanalyse"*. En effet, indépendamment même de l'actualité de cette fameuse réglementation, il m'est apparu depuis quelque temps qu'il était de plus en plus aberrant, en tout cas assez stupide ou un peu puéril, que le seul *lieu* où les personnes exerçant au nom de la psychanalyse aient à se "connaître" soit les *pages jaunes* de l'annuaire, et pour le reste qu'elles demeurent en général dans l'ignorance de la plupart de leurs collègues, qui ils sont, ce qu'ils font, disent ou écrivent...

Qui "est" psychanalyste en Limousin? Ou met en jeu à un titre ou un autre "de la psychanalyse" dans sa pratique? Et plus largement, qu'en est-il de la psychanalyse sur notre région dans l'état actuel de son histoire? Je proposerai donc de nous donner l'occasion d'une *rencontre*, quelque chose qui pourrait se présenter comme un "*espace inter-analytique*" à Limoges (ou plus largement en Limousin), cette désignation approximative bien sûr ne valant pas "reconnaissance" ni a fortiori "nomination": on pourra l'appeler comme on voudra, si tant est qu'on veuille l'appeler. Il ne s'agirait pas d'un "rassemblement", d'une "association" sous quelque forme que ce soit, que personne me semble-t-il ne souhaite et qui engagerait dans des phénomènes de groupe sans intérêt, les dits psychanalystes n'étant pas plus doués que n'importe qui pour éviter les embrouilles de pouvoir ou de maîtrise, c'est bien connu. Chacun pour sa part est investi, ou pas, dans des associations, écoles, institutions, etc...grand bien lui fasse; et il n'y a pas à vouloir même les fédérer...Alors quoi?

Il me semble que, s'il n'est pas question de faire des psychanalystes un "ensemble", cela ne condamne peut-être pas pour autant à une pure dispersion, chacun le nez dans son guidon: *qu'il n'y ait d'analyste que seul avec son acte n'implique pas de se croire seul au monde*...Il y aurait peut-être place pour une sorte de réseau informel et ouvert où puissent à minima s'opérer des rencontres et circuler des informations. Ci joint en annexe un court texte où je tente de préciser un peu plus ma proposition (discutable) en distinguant forme et fonctions de ce supposé "espace"...

Une question préalable, qui peut faire objection, peut se poser: au nom de quoi, voire dans quel "dessein" plus ou moins inavoué, le nommé Pierre Boismenu s'autorise-t-il cette initiative? Si la question concerne la vérité d'un désir singulier, elle reste évidemment offerte à un travail d'élaboration qui concerne ce sujet, lequel s'en étonne lui-même et ne manquera pas d'en poursuivre l'interrogation. Ce qui peut se dire du point de vue de la démarche mise en jeu, c'est simplement qu'il *s'en trouve* un parmi tous les autres possibles, qui prend sur lui de faire cette proposition, laquelle pourra s'avérer l'amorce d'un processus, ou bien n'être qu'un coup de dé lancé pour rien. Cette lettre obéit donc à un double arbitraire: *accident* de celui qui l'écrit et entend ne pas y avoir d'autre rôle spécifique que d'avoir donné cette impulsion, attendant que d'autres fassent relais (cette proposition n'est pas "son affaire", et si elle reste sans écho, comme on dit: "il n'y aura pas mort d'homme"); *hasard* de ceux auxquels il s'adresse ici et dont le cercle est forcément borné par la contingence de ses relations de fait.

A ce propos, se pose d'ailleurs la question de la "liste des pressentis"(ceux qui recevront ce courrier), évidemment délicate voire scabreuse, puisqu'elle est nécessairement finie et par là contradictoire avec le principe d'une rencontre ouverte, c'est-à-dire sans préjuger que tel ou tel serait ou pas "vraiment" dans l'analyse. Paradoxe sans doute insoluble en toute rigueur mais qu'on peut essayer de contourner par deux voies:

- d'une part, en invitant ceux qui reçoivent cette lettre à la faire passer à d'autres non mentionnés dans la liste ci-jointe et qui leur paraissent pouvoir la recevoir, et à proposer donc d'autres noms.

- d'autre part, en explicitant les principes que j'ai pour ma part retenus pour "choisir": le premier est de contacter a priori tous ceux dont on pense qu'ils *se réfèrent à la psychanalyse dans leur pratique* sans préjuger de leur "qualité" puisqu'il ne s'agit de rassembler ni des copains ni des "purs" (selon une ligne dogmatique donnée); le deuxième est de limiter toutefois l'appel à des *praticiens*, c'est-à-dire ceux qui reçoivent des patients, en cabinet ou en institution, ce qui exclut des personnes simplement "intéressées" par la psychanalyse, à titre théorique par exemple (mais n'empêche pas, au contraire, que certains aient l'initiative d'un travail avec eux); ce qui autorise en revanche, 3^o principe, à contacter des

personnes qui ne sont pas "officiellement" (pages jaunes) déclarées psychanalystes mais qui peuvent exercer sous l'étiquette de psychologues, psychothérapeutes ou psychiatres, ou même n'apparaissent pas sur l'annuaire... Ces axiomes "objectifs" n'épuisent évidemment pas la difficulté, et il reste une part irréductible de subjectivité, en particulier dans la prise en compte d'une *éthique* au moins minimale qui ne peut que *s'estimer* chez l'autre sans fournir ses preuves.

Quoi qu'il en soit de ces critères, je vous invite à me donner votre avis sur cette proposition. En l'occurrence, dans l'immédiat et concrètement: êtes vous partant a priori pour que s'organise une rencontre informelle, éventuellement "conviviale" (genre "apéro" ou autre), sans autre ambition a priori que de faire "l'état des lieux" de la psychanalyse en Limousin à travers ceux qui la mettent effectivement en jeu (les modalités d'une telle rencontre, lieu, date, etc....seraient à déterminer ultérieurement; les propositions sont bienvenues)...Ca pourra s'arrêter là, avec au moins quelques adresses à disposition. Ou rebondir, qui sait?..

Quelle que soit votre prise de position par rapport à cette initiative y compris négative bien sûr, me prêtant pour le moment à faire le relais je souhaiterais que vous me la fassiez connaître par la voie (mail, téléphone, lettre...) qui vous conviendra...

Proposition d'espace inter-analytique limousin: "Rue de la psychanalyse" (?)

Forme:

- *Espace, réseau, plate-forme, carrefour, forum, agora, maillage*...quelque soit le nom qu'on donne à une telle *intersection*...qui n'existe que comme "inter", ce serait une structure très souple et légère, minimale, quasi informelle, à la fois pour des raisons pratiques (lourdeur) et éthiques (de l'analyse: s'autoriser de soi-même et de quelques autres). Pas une institution, ni affichée ni occulte. Se méfier même de l'usage du "nom" (comme celui proposé en titre), à ne pas fétichiser, et de toute officialisation, même pragmatique (du genre se déclarer comme "association selon la loi de 1901" pour des convenances d'adresse, de local, d'assurance...), se garder de toute tentation de faire "un(e)". Au delà d'une (ou plusieurs) rencontre(s) effectives, possibilité d'un site internet, ou au moins d'un réseau de "mails"?

- Un tel *maillage* pourrait valoir alors comme "*plaque d'inscription*", non au sens d'une société à laquelle s'affilier ou adhérer, mais au sens d'un lieu symbolique, d'une localisation du signifiant "psychanalyse" auquel se référer. Lieu "public", non confisqué par quiconque, ouvert a priori, mais *auto-référentiel*, à la différence par exemple des *pages jaunes* qui capturent le signifiant "psychanalyste" dans le registre du commerce, ou à la différence de la *Commission sur les psychothérapeutes* qui pourrait paraître ordonner le titre de psychanalyste à une OPA médicale. Cette écriture de la "psychanalyse" pourrait alors faire référence pour chacun y souscrivant en son nom, pas au nom de l'association ou groupe auquel il peut par ailleurs appartenir. Il n'en recevra pas reconnaissance, garantie ou habilitation, ce réseau n'étant en rien une instance, et même, en toute rigueur n'existant pas, chacun s'en tenant auprès des autres, de là, de cette localisation du signifiant *psychanalyse* qui vaudrait *lettre volante*...

- Ce lieu de référence serait doté d'un *axiome politique: celui d'égalité stricte*, pour parer à tout effet de maîtrise ou hiérarchisation. Pas de "ligne commune", chacun la travaillant dans telle ou telle structure de son choix, mais un *entrecroisement* avec pour seul référent, le signifiant "psychanalyse?" -avec point d'interrogation laissant ouverte une "définition" toujours à élaborer et qui ne saurait fonctionner comme norme, forcément exclusive. Non pas un fonctionnement "consensuel" mais une pratique incessante de "dissensus": on cherche moins à "se mettre d'accord" qu'à mettre en débat, à faire circuler. *Ce n'est pas une maison mais une rue*...

Fonctions possibles:

- Informer des initiatives diverses des uns et des autres: conférences, séminaires, groupes de travail, réunions diverses, organisées localement ou par l'association de tel ou tel...

- Faire savoir l'existence de praticiens (Limoges et région), ou des informations personnelles (changement d'adresse, de téléphone, de statut, etc...)

- Faire circuler des écrits: articles, recherches, publications...

- Favoriser des groupes de travail, cartels, séminaires ou autres initiatives de regroupements partiels, constitués sur initiative des uns ou des autres, en particulier pour les "jeunes" analysants/analystes.

- Prendre éventuellement en compte les questions d'une "politique de la psychanalyse", au sens d'en soutenir le litige auprès d'institutions et discours officiels, que ce soit en général (lois comme celle sur le titre de psychothérapeute...) ou localement (par exemple question du lien à Esquirol, ou aux LAEP, etc...)

- Toute autre perspective qui se dégagerait des rencontres...

NB: ces suggestions ne sont pas des articles de statuts d'association qui n'a pas lieu d'exister, mais des idées pour "s'en passer à condition de s'en servir"...

